

Journée régionale URASCE Circuit et Musée 24h du Mans

Capacité maximum 70 personnes - deux groupes

PROGRAMME

Arrivée sur site des 24h à 9h30, pour constitution des groupes

- Matin (10H00 – 12H00) :** Visite guidée des coulisses du circuit des 24 Heures, groupe 1
Visite guidée du Musée des 24 Heures, groupe 2
- Midi (12H00 – 14H00) :** Repas midi à l'extérieur du circuit – restaurant à Arnage
- Après midi (15H00 – 17H00) :** Inversion des groupes



La visite guidée du Circuit des 24 Heures du Mans dure 1h45 et se fait à pied. Elle vous permet de découvrir les coulisses de la course grâce aux anecdotes et aux explications d'un guide conférencier. Le groupe a alors accès à des lieux mythiques et privilégiés : la direction de course, le podium ou encore la salle speaker.



La visite du Musée des 24 Heures du Mans dure 1h30 en visite guidée. Elle présente la grande histoire de la course sarthoise et celle de l'évolution de l'automobile. Un parcours séquencé en six espaces, permet au groupe de découvrir un musée mêlant culture technique et patrimoine industriel.

Le musée présente aux visiteurs plus d'une centaine de véhicules et de nombreux objets de collection, de films et de photographies d'archives.

Inscriptions avant le mercredi 25 septembre 2024

Attention : 10 places disponibles

*Inscription
pour les adhérents de l'ASCE 85*

*Bulletin à remplir puis à transmettre par courrier postal
accompagné de son règlement à :*

*DDTM de la Vendée
ASCE 85
19, Rue Montesquieu,
85021 La Roche-sur-Yon Cedex*

*courriel : ascee.associations.oh.ddtm-85@i-carre.net
Téléphone : 02 51 44 31 48*

Journée régionale du 12 octobre 2024 – Le Mans

ASCE :

N° de la carte d'adhérent à jour :

Nom :

Prénom :

Nom et prénom des ayants droit qui participe :

.....

.....

.....

Tél portable (obligatoire) :

Courriel :@.....

SERVICE ou RETRAITE :

TARIFS comprenant les 2 visites et le repas du midi

Transport à la charge des participants

Adhérent - adulte : ____ X **30** € = _____

- enfant : ____ X **25** € = _____ (enfant compris entre 10 – 18 ans)

et

Non Adhérent - adulte : ____ X **57** € = _____

- enfant : ____ X **50,5** € = _____ (enfant compris entre 10 – 18 ans)

montant du règlement : _____ par chèque à l'ordre de l'ASCE 85

Désistement :

- en cas d'annulation par l'URASCE le remboursement est intégral (notamment si le nombre de participants est inférieur à 30).

- en cas d'annulation par l'adhérent jusqu'au 28 septembre, le remboursement est intégral, sinon aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Droit à l'image et protection des données Conformément au verso du nouveau bulletin d'adhésion 2024

Dans le cadre du droit à l'image, je reconnais avoir été informé(e) que préalablement à toute activité, l'ASCE ou l'URASCE Pays de Loire sollicitera mon autorisation relative à la prise et la diffusion de photographies ou de films me concernant, et/ou concernant mes ayants droit. Ces photographies ou films seront exclusivement utilisés par l'association dans le cadre de ses publications diffusées sur toute forme de support de communication.

Je certifie avoir pris connaissance des obligations du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), et accepte le traitement de mes données personnelles via le logiciel de gestion des adhérents.

**le règlement s'effectuera auprès de l'ASCE 85
après confirmation de votre inscription qui sera prise par
ordre d'arrivée**